

**Contact Presse :**

Johanna Mistretta

Agence Bleu Ciel

04 91 19 16 16

[bleuciel@societebleuciel.com](mailto:bleuciel@societebleuciel.com)

Avril 2017

**La CCI des Hautes-Alpes et la Délégation Régionale des SCOP & SCIC  
signent une convention de partenariat**

**La Délégation régionale des Scop et des SCIC de PACA et Corse et la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale des Hautes-Alpes annoncent la signature d'une convention de partenariat visant à promouvoir le modèle coopératif sur le territoire des Hautes-Alpes.**

**Focus sur cette initiative en faveur du développement économique du territoire.**

Guidées par une volonté commune, la Délégation Régionale des SCOP et des SCIC et la CCIT 05 viennent de conclure un partenariat. Le but de ce rapprochement est de promouvoir le modèle coopératif comme possibilité de création, de reprise, de transmission d'entreprises auprès des chefs d'entreprises, futurs dirigeants ou salariés porteurs d'un projet sur le territoire des Hautes-Alpes.

Ainsi, grâce à l'animation de permanences, d'ateliers et de tables rondes, les SCOP et la CCI proposeront des informations complètes à tous les porteurs de projets.

*« Les SCOP et les SCIC sont de plus en plus nombreuses dans les Hautes-Alpes. Notre présence au cœur des territoires est aujourd'hui incontournable. C'est d'ailleurs un des axes forts des nouvelles orientations du Mouvement Coopératif. Aussi, ce partenariat, avec l'acteur majeur qu'est la CCI des Hautes Alpes, par son expertise du tissu économique local, constitue un atout déterminant pour porter nos modèles entrepreneuriaux. » Alain Maïssa, président de la Délégation Régionale des Scop & des Scic de Paca et de Corse.*

*« En tant que partenaire des entreprises, de leurs groupements et des collectivités territoriales, nous souhaitons contribuer à la pérennité du tissu économique, favoriser l'investissement et l'emploi afin d'optimiser l'attractivité du territoire départemental. Ce partenariat avec La Délégation Régionale des SCOP et SCIC s'inscrit dans cette démarche en particulier sur les thématiques de la transmission et la reprise par les salariés et apporte un service de proximité » Eric GORDE, Président de la CCIT des Hautes-Alpes*

Des permanences seront tenues tous les derniers jeudis de chaque mois par la Délégation Régionale des SCOP dans les locaux de la CCIT 05 à raison de 2 permanences par trimestre, au sein du siège social de la CCIT 05, à GAP et 1 permanence par trimestre, à l'antenne de Briançon.

La prise de RDV sera assurée par la Délégation Régionale des SCOP & SCIC en liaison avec la CCIT 05.  
Première date : le jeudi 27 avril, à Gap.

***A propos des Scop***

*Les Scop, Sociétés coopératives et participatives, désignent les entreprises à statut Scop (Société coopérative et participative) et à statut Scic (Société coopérative d'intérêt collectif). Soumises à l'impératif de rentabilité comme toute société commerciale, elles bénéficient d'une gouvernance démocratique et d'une répartition des résultats prioritairement affectée à la pérennité des emplois et du projet d'entreprise.*

*Sur la région PACA, les SCOP représentent plus de 280 entreprises rassemblant près de 3000 salariés. La solidarité étant une de leurs valeurs fondamentales, elles ont mis en place, grâce à des cotisations, une délégation régionale capable de répondre à leurs besoins tant en terme de conseils que de financement.*